

REGLEMENT DE L'EXPOSITION NATIONALE

L'exposition nationale : son but est de rassembler en un même lieu un maximum de colombophiles de nos régions et de confronter les pigeons des 19 régions entre eux. Chaque région sera représentée par 12 pigeons provenant de 6 catégories différentes. De chaque catégorie sortira un pigeon Champion de France qui sera récompensé par la F.C.F. Quant à la région qui deviendra Championne de France, ce sera celle qui aura cumulé le plus grand nombre de points. Les 3 premières seront récompensées par la F.C.F

Catégories et critères :

- **2 vieux mâles :**
1500 km/prix sur 2 ans (2022 et 2023)
- **2 vieilles femelles :**
1500 km/prix sur 2 ans (2022 et 2023)
- **2 Yearling mâles**
1000 km / prix sur 2 ans
- **2 Yearling femelles**
1000km / prix sur 2 ans
- **2 Jeunes mâles**
500 km ou 2 prix
- **2 Jeunes femelles**
500 km ou 2 prix

Conditions de participation

La présélection se déroulera lors d'une exposition régionale et sera basée sur les mêmes critères que l'exposition nationale. Les pigeons de chaque région seront acheminés à La Courneuve sous la responsabilité d'une personne désignée par la région, personne qui sera donc responsable du transport des pigeons jusqu'à La Courneuve. Le but de ce projet sera bien évidemment de relancer les expositions dans les sociétés, les groupements et les régions, de favoriser le regroupement des passionnés de notre sport, de mieux nous faire connaître par l'intermédiaire des médias, des municipalités pour que le grand public se déplace en grand nombre lors de ces expositions. Ces pigeons peuvent participer également dans l'exposition « pigeons primés ».

L'exposition Standard « pigeons primés »

Cette exposition en 6 catégories sera ouverte aux pigeons ayant remporté au moins 2 prix en 2023 (il faut justifier lors de la mise en loges)

L'exposition Standard « pigeons non primés »

Cette exposition en 4 catégories sera ouverte à tous les pigeons sans condition de prix remportés.
Jeunes et 1 an et plus mâles et femelles,

L'exposition Alaire

Accessible, désormais, aux seuls pigeons primés avec au moins 2 prix elle aura lieu également en 6 catégories.

Les pigeons seront mis en paniers le vendredi de 17h à 20h. Frais d'engagement 1.50 € ouvrant droit à une dotation qui récompensera les 3 premiers amateurs de chaque catégorie avec un classement général au plus de prix Standard « primé », « non primé » et « alaire ». Un prix d'Excellence Mâle et un prix d'Excellence Femelle seront attribués dans la catégorie Standard pigeons « non primés »

Les feuilles d'engagement peuvent être demandées à la F.C.F